

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10 A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 29 Mai 1877.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le Vicomte de Raousset-Boulbon, Son Aide-de-Camp, est arrivé à Monaco le jeudi matin 24 de ce mois, à bord de Son yacht l'*Hirondelle*.

L'entrée de ce navire dans le port a été saluée d'une salve de quatorze coups de canon. Son Exc. le Gouverneur Général s'est rendu immédiatement auprès du Prince pour prendre Ses ordres.

Vendredi le Prince a passé l'inspection des gardes d'honneur, et visité les écoles des garçons et l'Orphelinat.

Samedi matin S. A. S. s'est rendue à l'Hôtel-Dieu et aux écoles des filles. A deux heures de l'après-midi Elle a reçu, au Palais, les autorités civiles et militaires de la Principauté, le Corps Consulaire, etc.

Dimanche, le Prince a parcouru plusieurs quartiers de la Principauté et examiné les travaux exécutés récemment ou en cours d'exécution.

S. A. S. a quitté Monaco lundi matin à bord de Son yacht pour se rendre à Marseille, et de là, en Algérie.

Le Comité des Ambulances Françaises vient de décerner à S. Exc. M^{gr} Theuret, Premier Aumônier de S. A. S. le Prince, la médaille d'or et le diplôme d'honneur institués à l'occasion de la guerre de 1870 pour récompenser les sentiments généreux et les actes de dévouement envers les blessés.

Jeudi soir, à 9 heures, la Société Philharmonique, réunie sur la terrasse de l'Hôtel des Bains faisant face à l'endroit où le yacht l'*Hirondelle* avait jeté l'ancre, a donné une sérénade, à l'occasion de l'arrivée de S. A. S.

Voici la liste des morceaux exécutés pendant ce concert.

- Marche.....
- Henriette, mazurka..... Testa
- Sardaigne, marche.....
- Polka, dans le ballet de Georges Lenoir Giorza
- Les Piémontais à Milan, mazurka.... Fusella
- Galop..... Farbach
- Marche nationale de la Principauté...

Le Prince Héritaire a fait adresser ses félicitations et ses remerciements au président et au directeur de la Société philharmonique.

Nous reproduisons le programme des cérémonies religieuses ordonnées par Monseigneur l'Evêque de Vintimille, administrateur apostolique de l'abbaye de Monaco, à l'occasion du Jubilé Episcopal de notre Saint-Père le Pape Pie IX :

1^o Le 3 juin, de la présente année, jour de dimanche, tous les Fidèles de la Principauté se feront un devoir d'adresser au Seigneur des prières d'actions de grâces pour avoir conservé le Souverain Pontife jusqu'à l'accomplissement de son Jubilé Episcopal : à cette fin, les prêtres célébreront le S^{ac}-Sacrifice de la Messe, et les Fidèles feront la Sainte Communion.

Le Saint Père accorde une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, à toutes les personnes qui, dans cette journée, après avoir reçu les Sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, assisteront, dans l'Eglise Paroissiale ou dans toute autre Chapelle, à la Sainte Messe, et prieront pour la conversion des pêcheurs, pour la propagation de la foi, pour la paix et le triomphe de l'Eglise.

2^o Le même jour, après la grand'Messe, dans notre Cathédrale de Monaco, on chantera un *Te Deum* solennel suivi de la prière liturgique, etc. *Oremus pro Pontifice Nostro Pio. R. Dominus conservet eum et vicifcet eum et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus*, et ensuite des oraisons : *pro gratiarum actione, de Immaculata Conceptione, et Pro Papa.*

Dimanche dernier avait lieu dans la Principauté, une grande et touchante cérémonie: le première communion. Une centaine d'enfants se sont approchés de la Sainte Table. L'après-midi les communiants se sont rendus en procession à la chapelle Sainte-Dévote en traversant la ville par la rue du milieu, la rampe, et le boulevard de la Condamine. La procession était suivie par une grande quantité de fidèles.

L'orchestre de la maîtrise a exécuté, dimanche, à la grand' messe, les morceaux suivants dont l'interprétation a été satisfaisante. Nous citerons entr'autres le solo de violon exécuté à la communion par un enfant de 13 ans, Bossolasco, élève de M. Frasinetti, artiste distingué de l'orchestre du Casino:

- Entrée: *Magnificat*..... Carissimi
- A l'épître: *Andante*..... Garbet.
- Offertoire: *Benedictus*..... Haydn.
- Elévation: 8^{me} *Prélude*..... S. Bach.
- Communion: *Andantino pastorale*, pour violon..... Dussek.
- Sortie: *Final des Saisons*, oratorio.... Haydn.

Ainsi que tous les ans, à la Trinité, a eu lieu, avant-hier, le premier grand pèlerinage de Notre-

Dame de Laghet. Dès la veille, une quantité de pèlerins, venant d'Italie, débarquaient à Monaco. Les routes étaient sillonnées de voitures et de piétons. La cérémonie favorisée par un temps splendide, a été très belle.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, les élèves du collège de la Visitation donneront, le 3 juin prochain, dans la grande salle de ce bel établissement une séance académique.

Samedi le R. P. François Accica, de la congrégation de la Sainte-Mère-de-Dieu a été ordonné par M^{gr} Reggio, coadjuteur de M^{gr} l'Evêque de Ventimiglia. Aujourd'hui mardi, à 8 heures du matin, le P. Accica a dit, à la Visitation, une messe en l'honneur de S. A. S. notre Prince Souverain et sa famille.

C'est après-demain jeudi la Fête-Dieu. Nous apprenons que de grands préparatifs sont faits pour cette solennité à laquelle la population participe toujours avec un pieux empressement.

Samedi, aux Moulins, M. Strafforelly, propriétaire, a pris, dans l'après-midi, près de l'anse du Portier, en face le boulevard du Midi, un magnifique marsouin, qu'il a tué à coups de fusil et de revolver. Le cétacé vivait encore, on fut obligé de le poursuivre en barque et de l'achever avec plusieurs coups de hache. Il avait 2 mètres 50 de long et pesait 200 kilos.

Nous recevons de Marseille, à la date du 27 mai, une lettre du capitaine Boyton qui répond à certaines observations contenues dans notre article de mardi dernier et nous prie de remercier, en son nom, les autorités et la population de Monaco, pour l'accueil sympathique et flatteur dont il a été l'objet parmi nous.

Voici sa lettre:

Marseille, le 24 mai 1877

M. le Rédacteur en chef du *Journal de Monaco*,
Monsieur,

Je viens vous remercier de tout cœur pour l'article trop flatteur que vous avez bien voulu publier au sujet de ma visite à Monaco. Permettez-moi en même temps de vous assurer que j'aurais, avec le plus grand plaisir, exposé mon appareil en public si l'expérience ne m'avait appris, depuis longtemps, que dans une foule comme celle qui assistait dimanche à mes expé-

riences, cela est d'une impossibilité presque absolue, car les quelques personnes qui peuvent l'examiner de près, interceptent complètement la vue au reste du public.

Quant à ce qui regarde la possibilité de défer les tempêtes à l'aide de l'appareil, j'ai fait mon possible pour le prouver, et je crois qu'il ne puisse guère plus y avoir de doute à ce sujet. Mon premier voyage a été accompli sur les côtes d'Irlande, pendant une tempête qui, d'après les registres même de l'amirauté anglaise, a causé, en une seule nuit, la perte de cinquante six bâtiments sur les côtes du Royaume-Uni. Je suis resté alors neuf heures en mer, et ai pu aborder sain et sauf sur un des rivages les plus sauvages de l'Europe.

J'ai également traversé le détroit de Messine au milieu d'un violent ouragan.

Je vous remercie infiniment, monsieur le Rédacteur en chef, de tout le bien que vous avez voulu dire de moi, et vous prie de vous faire l'interprète de ma profonde gratitude envers les autorités et la population entière de Monaco, pour l'accueil si sympathique dont j'ai été l'objet.

Votre dévoué

PAUL BOYTON.

P.-S. — J'ai voyagé par presque le monde entier et je dois dire que nulle part ailleurs, je n'ai rencontré des hommes aussi rigoureusement droits et intègres en affaires qu'à Monaco.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Aix. — Le *Journal Officiel* du 26 mai annonce la nomination de M. Beaune, procureur général, qui passe, avec le même titre, à la cour d'appel de Lyon; il laissera, à Aix, les meilleurs souvenirs car il a toujours fait preuve, dans son trop court séjour parmi nous, de talent et de caractère. M. Beaune est remplacé par M. Simon, procureur de la République près le tribunal de première instance de Toulouse.

Toulon. — La frégate la *Revanche* va être désarmée, elle est remplacée par l'*Héroïne* sur laquelle a déjà passé le personnel de la *Revanche*, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Lespès.

Une enquête, ordonnée par le ministre de la marine, est poursuivie pour rechercher les causes de l'explosion d'une des chaudières de la *Revanche*.

M. le Vice-Amiral Bourgeois et l'inspecteur général du génie maritime Gervaise, sont chargés de cette enquête.

M. le vice-amiral Dupré, préfet maritime à Toulon, a adressé aux journaux du littoral, la lettre suivante, relative à la souscription ouverte en faveur des familles des victimes de la catastrophe qui a eu lieu à bord de la *Revanche*.

Toulon, le 25 mai 1877.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Une souscription est ouverte à la préfecture maritime, en faveur des malheureuses familles des victimes de l'accident de la *Revanche*.

J'ai l'honneur de vous demander votre concours pour mener à bien cette œuvre charitable.

J'espère que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs que vous vous chargez de remettre à la préfecture les dons qui vous seront confiés,

Agréer, etc.

Le *Petit Marseillais* a de suite ouvert une souscription dans ses colonnes. La première liste se montait, samedi, à 660 francs.

Le *Figaro* du 23 mai a déjà publié deux listes de souscription pour secourir les familles victimes de la catastrophe arrivée à bord de la *Revanche*. Le prince de Joinville y figure pour cinq mille francs, le *Figaro* pour mille, M. de Villemessant, pour cinq cents, sa famille, pour trois cents, la rédaction du *Figaro*, pour cinq cents, la Banque parisienne, pour cinq cents, etc.

Le total des sommes recueillies, dépasse quatorze mille francs.

— Un grave accident est arrivé, jeudi, à l'école de pyrotechnie.

Pendant la préparation d'une poudre nouvelle, formée d'un mélange de chlorate de potasse et de cyanure de potassium, de l'invention de M. Lebreton, une explosion s'est produite, et trois personnes ont été blessées: un civil et deux artilleurs.

Le service médical a été immédiatement organisé et les blessés transportés à l'hôpital de la marine. Ils se nomment: Grosbois, Duthnt et Videt.

Le directeur du service de santé, après avoir examiné lui-même l'état des blessés, a déclaré qu'un seul d'entre eux était atteint d'une manière dangereuse.

Grosbois Alexandre, artificier, a succombé le lendemain aux suites des horribles blessures qu'il avait reçues.

Golfe Juan. — Les frégates la *Gauloise*, la

Thétis et la *Reine Blanche*, sous les ordres de M. le Contre-Amiral Lejeune, ont rallié l'escadre d'évolution.

Nice. — Les travaux du quai du Midi sont en pleine activité, et tout nous fait espérer, dit le *Phare*, qu'au commencement de la saison, de nombreux équipages pourront sillonner cette promenade, qui sera le complément de celle des Anglais.

— On assure que la troupe du Grand-Opéra de Marseille, sous la direction de M. Campocasso, doit venir donner, sous peu, quelques représentations qui auraient lieu au Théâtre Municipal de Nice.

Villefranche. — Le total des listes recueillies à la mairie de Villefranche est de 1,551 francs 25 cent.

— Une correspondance de M. A. Karr, cite l'acte d'abnégation d'une des victimes de la catastrophe de la *Revanche*.

Au moment de l'explosion de la chaudière, il y avait à craindre d'autres explosions qui, alors, eussent laissé peu de vivants sur le bâtiment. Une seule circonstance pouvait empêcher ces horribles désastres: «fermer les soupapes d'arrêt.» Ces soupapes fermées, les autres chaudières ne pouvaient plus se vider et éclater à leur tour. Mais, pour y arriver, il fallait plonger dans la vapeur brûlante qui venait de tuer déjà une vingtaine d'hommes, c'était une mort, et une mort terrible, affreuse.

« Un héros, un vrai héros, Guet, second chef mécanicien, se dévoua, se jeta dans la vapeur, arriva aux soupapes, les ferma et mourut bouilli. »

— Samedi matin la frégate-école des aspirants de marine, la *Flore*, a mouillé en rade de Villefranche où elle était attendue depuis plusieurs jours. Ce bâtiment de guerre vient du Golfe Juan.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Les parisiens auraient eu bien besoin, cette semaine, de l'appareil du capitaine Boyton, dont Monaco a pu apprécier les mérites, pour n'être pas submergés dans les rues de Paris. Le printemps fait de pluie que nous avons, transforme les boulevards en fleuves de macadam et les rues en autant de rivières boueuses. On se demande quand le joli mois de mai se décidera à sourire aux gens et à revenir aux traditions avenantes chantées par les poètes.

En attendant, la pluie n'a pas empêché les réunions hippiques de se suivre tout le long de la semaine, attirant, chaque fois, un public avide des émotions du turf et des paris dont elles se doublent. Chantilly, Auteuil, la Marche se sont partagés, à l'envi, les turfistes et les *sportswomen*. La réunion de la Marche avait une sorte de caractère privé qui en a fait une journée tout-à-fait à part. Seul le soleil manquait à la fête. Ce n'était que *four in hand* et attelages en poste. Les *mailcoachs* de S. A. R. le comte de Bari, frère du roi de Naples, des comtes de Wignacourt, de Liedekerke, de Béthune-Sully, du marquis de Pons de Léon, des vicomtes de Ruillé et de Keraradec, du baron de Kirsch, de MM. de la Haye, Jousselin, Stirling, Robert de Maulde, Gaspard Errazu, Blount, Bischoffsheim, Ephrussi, ont lutté de correction dans l'attelage et d'élégance dans la tenue.

On a beaucoup lûché sur la pelouse, bu de vin de Champagne et la réunion organisée sous le patronage de plusieurs membres des clubs de Paris, a eu un tel succès qu'elle est à jamais fondée maintenant pour chaque année. Les gentlemen et les officiers en activité de service étaient seuls admis à monter, et parmi les coureurs, se trouvaient bien des noms chers aux tirs de Monte Carlo: sir W. Call, le comte de Clermont-Tonnerre, le comte Branicki, M. Rigdway, de Dorlodot, Roy, etc.

Selon les milieux, on s'entretenait, aux courses, de la vente de l'hôtel, du mobilier et des objets d'art de M^{lle} Cora Pearl ou des bals charmants donnés par la comtesse Duchâtel, la comtesse de Beaumont et la comtesse de Mortemart. Ce dernier était un *bal blanc* ainsi nommé parce que les jeunes filles et les jeunes gens ont seuls droit de prendre part à la danse. L'hôtel de la rue de Chanaleilles présentait ainsi un aspect juvénile des plus attrayants.

Les salons de Paris continuent, d'ailleurs, à être extrêmement brillants et chaque soir amène plusieurs réunions à sensation. La baronne Nathaniel de Rothschild a donné une soirée *di primo cartello*, en l'honneur du prince et de la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha et des princes d'Orléans. Ce n'étaient qu'ambassadeurs, ministres et grands noms du faubourg Saint-Germain. Une grande partie de la même assistance se retrouvait, vendredi, chez la comtesse Duchâtel, mère de la duchesse de la Trémoille.

A propos du faubourg Saint-Germain on y est très divisé en ce moment, au sujet de ce qu'on appelle la question des duchesses. Tout un camp nouveau veut qu'à table les duchesses prennent la place, eussent-elles vingt ans, sur les autres femmes titrées, fus-

sent-elles sexagénaires. Cette mode amène chaque instant des froissements et des brouilles. Chez la comtesse de V.... cette semaine, le duc de M.... — dont le duché ne relève que de Napoléon III cependant — a fait une sorte d'éclat parce que sa femme n'avait pas été placée à la droite du maître de céans, la baronne A. de R.... occupant ce siège.

Pour moi, j'estime que ces prétentions sont absolument vaines à une époque où il n'y a plus de préséances de cour et que l'âge a des droits absolus qu'il convient de respecter sans compter que bien des duchesses du faubourg sont d'infiniment moins ancienne et bonne noblesse que nombre de comtesses ou de baronnes du même milieu.

Quoiqu'il en soit dans ce monde où les infiniment petits tiennent une place considérable, ces détails causent un vif émoi et voilà la noblesse de France partagée en droite et en gauche.

Le maréchal de Mac-Mahon est allé visiter l'Exposition dont, quoiqu'en disent certaines feuilles, les travaux avancent très rapidement. L'extrême Orient, le Japon, la Chine auront des installations véritablement magnifiques. La Perse fait construire un kiosque qui sera une des curiosités de l'exposition. D'autre part, en dépit des événements d'Orient, l'Angleterre prépare une exposition digne de ce grand pays. Tout fait donc prévoir que cet immense congrès de l'industrie et de l'art ne sera pas inférieur à son aîné de 1867 et justifiera toutes les espérances qu'on s'en était formé.

Le jury du Salon a distribué sa provision de prix et de médailles et, chose rare! à la satisfaction générale. C'est la sculpture qui a obtenu cette fois le prix du Salon. Le beau tableau de Laurens, *la Mort de Marc-aveau*, a reçu le haut témoignage pour lequel le désignait l'opinion publique. A présent va venir la question des croix d'honneur à donner. Grosse affaire! car si la médaille est enviable, le ruban rouge l'est sensiblement davantage. La récompense là est toujours présente à l'œil de tous. Aussi que de compétitions, que d'ambitions en mouvement!... Le ministre ne sait plus à quelle boutonnière arrêter ses faveurs.

Puisque je parle choses d'Etat, je vous dirai qu'en vue de ressources à créer au budget on songe à importer plusieurs impôts à l'instar de l'Angleterre. On pense à taxer les domestiques, comme sont déjà taxés les chevaux, les voitures et les chiens. Il est vrai que la plupart de ces derniers ont le privilège d'échapper à la loi. A Paris, une inspection sévère démontrerait, quand on voudra, que la moitié des chiens en circulation dans les rues, ne sont pas tributaires du fisc.

Pour peu que nous avançons dans cette voie d'imitation de la fiscalité anglaise, nous pouvons nous faire une idée de ce qui nous attend par l'énumération des impôts de luxe que subissent nos voisins.

On paie pour chaque domestique mâle, qu'on l'ait à l'année ou de passage, on paie pour sa livrée, pour ses boutons, pour la poudre qu'il est de grand ton de lui appliquer sur la tête; on paie pour la canne des valets de pied, on paie pour les équipages, pour les années; celui qui loue une voiture paie, celui qui la livre paie aussi. On paie pour les armoires qu'on porte sur sa voiture, qu'on met sur ses meubles, sur sa vaisselle, sur son argenterie, on paie pour l'écu gravé sur le cachet, pour celui qui surmonte la porte de sa maison; on paie... dites-moi plutôt pour quoi on ne paie pas.

Si la France se lance dans l'importation de la fiscalité anglaise vous voyez la jolie liste d'impôts qui l'attend. Ah! heureux Monégasques qui vivez à l'ombre d'un gouvernement protecteur de votre bourse et ignorez l'impôt et ses tours et détours, combien les Parisiens vous envient!....

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE. (*)

(Suite et fin)

Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie, d'après la relation de M. le baron Thielmann, par le baron Ernoul.

La race *Cartoulinienne* se subdivise en diverses tribus, ayant chacune leur cantonnement distinct. Ce sont les populations de la Géorgie, de l'Imérétie, de la Mingrétie, et les Gouriens, qui occupent l'extrême limite de la frontière russe au Sud du Rioni. Tous ces peuples formaient, au Moyen-Age, un seul et même Etat, dont le souverain résidait à Mitzchet, non loin de Tiflis. Cet Etat tomba ensuite en décadence par suite de partages, de discordes intérieures et de guerres contre les Turcs et les Persans. Ceux-ci venaient impunément saccager le pays, y faire des razzias de bétail humain, surtout de femmes, pour le recrutement des harems. Les hommes, principalement ceux de la caste noble, ne manquent pas de courage, mais sont, en général, ignorants et paresseux. Depuis la réunion à la Russie, ces défauts tendent à s'amoinrir; mais il leur en reste un, caractéristique et dominant,

(*) Voir les numéros 985 et 986.

VARIÉTÉS.

dont le contact des Russes ne les corrigera certes pas : l'ivrognerie. Une partie de cette population est musulmane, le reste appartient à l'église grecque.

Le deuxième groupe d'habitants des plaines comprend ceux d'origine turco-tartare. Ceux-là ne se tiennent pas ensemble dans des cantonnements distincts, ils sont repartis dans toute l'étendue du Caucase. C'est dans la région du Kour et de l'Araxe inférieurs qu'ils sont le plus nombreux, mais on en trouve aussi beaucoup dans la partie orientale du gouvernement de Tiflis, dans ceux d'Eriwan et de Jelissawetpol, sur le littoral du Daghestan et jusque dans les vallées de l'Elbrouz. Le chiffre de la population turco-tartare dépasse un million cent mille âmes. Elle parle un turc corrompu, et l'on retrouve chez elle les qualités caractéristiques des Turcs, la résignation fataliste et la sobriété.

La population arménienne (600,000 âmes) ne forme pas un groupe proprement dit, elle est encore plus disséminée que la précédente. Les Arméniens citadins sont remarquablement intelligents et après au gain. « Ce sont les juifs du Caucase » dit M. de Thielmann. Mais ils se distinguent, là, comme en Turquie, par un attachement inébranlable au christianisme.

Quant aux habitants des montagnes, ils présentent la plus étrange agglomération de races, de mœurs, et par conséquent de langues. L'origine de cette confusion se perd dans la nuit des temps préhistoriques. Les Arabes appellent le Caucase « la montagne des langues » ; jamais désignation ne fut mieux justifiée. M. de Thielmann essaye d'y démêler, comme dans la plaine, trois groupes principaux, mais les explications qu'il donne ensuite ne sont pas très-bien d'accord avec cette distinction fondamentale. Ainsi à l'ouest, existent plusieurs races entre lesquelles on ne trouve aucune analogie : les Swanéthés ou Souanis, les Abazis ou Abschases (*Abasgi*), enfin ces indomptables Tcherkesses qui ont émigré plutôt que de se soumettre.

Les savants y voient un peu plus clair dans la région centrale du haut Caucase, habitée par une seule tribu, peu nombreuse mais homogène, les Ossètes. Ceux-là paraissent être d'origine aryenne et pourraient fort bien descendre de quelques familles restées en arrière, lors des grandes migrations de cette race en Europe. Plusieurs particularités rapprochent cette peuplade des nations d'Occident, comme l'usage des lits, tables et chaises, celui de la bière, etc. Ils habitent la grande chaîne depuis l'Adai-Choch jusqu'au col de Kasbek. On rencontre parmi eux des chrétiens, des musulmans et des adorateurs du feu. Dans la guerre de Schamyl, les Ossètes prirent parti pour les Russes, ce qui permit à ceux-ci de conserver leurs communications entre les mers Caspienne et d'Azow, par des défilés où quelques hommes auraient suffi pour arrêter une armée.

Reste enfin la région orientale, où Schamyl, guerrier, pontife et souverain, tint longtemps en échec la puissance Russe. Là encore, il y a des distinctions à faire. D'abord les tribus du nord (Tschentschenges), répandues de Wladikawkas au Terek. Ces tribus ne marchaient pas d'accord dans la guerre contre la Russie. Quelques-unes avaient suivi Schamyl, d'autres, sans bouger de leur territoire, y faisaient aux Russes une guerre de partisans, d'autres enfin ont gardé la neutralité ou même pris parti pour les Russes.

Les habitants du Daghestan, au contraire, furent jusqu'à la fin, les vrais, les seuls fidèles de Schamyl. Quoique d'origine et de types divers, ces populations du Daghestan se touchent en un point : toutes sont musulmanes et musulmanes fanatiques. C'était par là que Schamyl avait su les prendre. Cette population, prise dans son ensemble, est la plus intelligente de tout le Caucase. Elle offre des aptitudes remarquables pour l'agriculture et pour l'industrie, notamment pour le travail des métaux. Ainsi, bien qu'il n'existe pas dans ce pays de grandes usines, les habitants étaient parvenus à fondre une partie des canons qui leur ont servi contre les Russes. Ils ont une grande réputation de loyauté, qui manque tout à fait aux Tschentschenges. On vante aussi leur hospitalité, mais cette vertu primitive existe chez toutes les populations du Caucase.

Il faut ensuite tenir compte du nouvel élément de population fourni par les conquérants. Le nombre des Russes installés provisoirement ou à demeure dans le Caucase est évalué à près d'un million.

Quelques Européens d'Occident viennent chercher fortune au Caucase. Deux Allemands ont créé une fonderie de cuivre auprès de Sewanga; un autre a établi une laiterie modèle dans les environs de Tiflis. Les ingénieurs et les mécaniciens du chemin de fer sont pour la plupart Anglais. Enfin, dit M. le baron Thielmann, plusieurs négociants français et italiens s'occupent avec succès du commerce de la soie, qui prend une certaine importance dans quelques districts

Nous trouvons dans le *Constitutionnel*, sous la rubrique *Chronique Parisienne*, un article écrit par notre aimable et spirituel correspondant Bac au-mont qui nous paraît mériter une mention spéciale; c'est une fine critique de la manie nobiliaire si répandue dans les pays pseudo-démocratiques.

Rassurez-vous, je ne vous parlerai pas du nouveau ministère, et n'escompterai ni ses intentions, ni son avenir. J'aime bien mieux recueillir pour vous les mille et un bavardages des salons de Paris. En ce moment, on s'y occupe assez d'un titre ducal qui serait à la veille d'être enlevé judiciairement au gentilhomme qui se l'est octroyé. Il y a des paris pour et contre la susdite suppression.

Moi je parie hardiment contre. Ce n'est pas que les droits du gentilhomme en question me paraissent solidement établis, mais tout simplement parce que si le parquet se mettait à faire la police des titres au faubourg Saint-Germain, ce n'est pas une couronne qu'il supprimerait, mais cent, et qu'il finirait, au milieu du tohu-bohu qu'il rencontrerait, par perdre lui-même son code.

Il n'est, pour ainsi dire, pas de famille de la noblesse de France qui soit en règle avec la loi. Les uns appliquent à leur nom français des titres de prince, de duc ou de comte concédés à l'étranger sans les avoir fait même confirmer par la chancellerie française — ainsi que la loi les y oblige. Pour ma part, je ne sais pas moins de dix ducs dans ce cas. Les autres relèvent de leur autorité privée et s'approprient des titres ayant jadis appartenu à leur famille, mais éteints dans leur possession légale. Lisez l'*Almanach Gotha* aux pages contenant les familles françaises, vous en trouverez de belles à ce sujet, sans compter les romans généalogiques pleins d'intérêt que vous verrez enregistrés béatement par la publication allemande.

D'autres gentilshommes se prêtent tous, dans la même famille, le titre octroyé au chef de leur maison et seulement transmissible par ordre de primogéniture. La loi est cependant formelle dans ce cas. Le marquis de Belbœuf, ancien pair de France et sénateur, voulut faire rectifier un acte de l'état civil dressé en 1849, dans lequel on n'avait pas donné le titre de comte à son fils aîné. Un arrêt de la cour d'appel, confirmant un jugement de première instance — enregistré M. Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* — a déclaré, malgré la haute position et l'influence du demandeur que si, dans l'usage, on donne au fils aîné le titre inférieur à celui de son père, ce n'est qu'une tolérance, une qualification de courtoisie sans droit réel.

Bienheureux encore quand les fils d'un gentilhomme se contentent de s'octroyer un titre inférieur à celui de leur père. La plupart du temps, ils se concèdent le même titre. Tel père est comte : ses trois fils se fabriquent comtes un beau matin et le tour est fait. Le faubourg Saint-Germain est rempli de ces usurpations. J'en pourrais publier une liste à tenir les colonnes de ce journal, en m'appuyant simplement sur les cartes de visite des gentilshommes en cause : la preuve, là, serait irrécusable. Je serai bon chroniqueur et ferai grâce à leur vanité.

Une des plus curieuses divisions de titres est celle qui prend son origine dans les titres concédés par le premier empire. Vous savez que sous le premier empire, toute concession de titre ne put devenir héréditaire qu'à la condition d'être affectée à un majorat transmissible, par ordre de primogéniture. Cela n'empêche les titres de l'empire de courir les rues, subdivisés en autant de fractions que la famille comporte de membres. Napoléon I^{er}, en faisant un duc, ne se doutait pas qu'il créait du même coup une kyrielle de marquis, de comtes, de vicomtes, voire de barons.

Les familles anoblies sous les gouvernements qui ont suivi, ont adopté la coutume de celles titrées par le premier empire, et vous voyez d'ici le chaos de couronnes que cela fait!...

Les titres octroyés à l'étranger sont encore une des grandes causes de confusion et d'irrégularité qui se remarquent dans la noblesse de notre pays.

Pour être portés également, ces titres devraient

être confirmés par l'Etat, mais qui s'occupe de solliciter cette investiture?...

Il est vrai que l'Etat n'y prête guère la main. Il se montre conciliant à la façon du roi Louis-Philippe.

Un jour, un des gros bourgeois des glorieuses, demande une audience au roi. Il s'agissait d'une grande affaire : un mariage pour son fils, dont la condition *sine qua non* était une couronne de comte dans la corbeille de noce.

— Mon Dieu, mon cher monsieur, répliqua le roi, je ne demanderais pas mieux que de donner un titre à votre digne fils; mais, hélas! cela m'est impossible; je ne suis pas le maître. Seulement — entre nous — pourquoi le cher garçon ne le prendrait-il pas?...

Au chaos nobiliaire qui se remarque en France, M. Borel d'Hauterive dans l'excellente publication qu'il poursuit depuis trente-trois ans sous le titre d'*Annuaire de la noblesse*, a proposé le seul remède possible.

Ce serait — j'indique la chose sommairement — de faire une révision générale des titres nobiliaires, mais pleine de bienveillance, admettant tous les faits accomplis, tant soit peu motivés ou justifiés. Elle serait suivie de leur enregistrement, soumis à un droit de chancellerie, et d'une finance à payer pour leur transmission, même en ligne directe, à chaque génération ou à chaque nouveau titulaire. C'est le régime qui règne en Belgique, moins le paiement de droit de sceau qui n'y existe pas, mais qui serait pour notre trésor obéré une ressource considérable; et chaque année l'*Almanach royal* de Bruxelles donne la liste officielle de ceux qui ont fait reconnaître leurs titres nobiliaires.

Au lieu de cette réforme, on préfère rester dans un complet état d'abandon et de licence. On laisse des milliers de fonctionnaires ou de particuliers porter des titres étrangers non confirmés ou des titres de cadets que la courtoisie a seule autorisés et que la vanité tend toujours à rendre héréditaires, mais que la chancellerie, sauf de trop rares exceptions, refuse de reconnaître. Ne vaudrait-il pas mieux les contraindre à régulariser leur possession moyennant finance?

Tous les jours, à la tribune, dans les feuilles publiques, on nous affirme que nous sommes en pleine démocratie, que la démocratie coule à pleins bords; je ne demande pas mieux que de le croire, mais si la démocratie nous inonde, d'où vient donc cette rage aristocratique qui met en démente toute la société française?

Il faut dire que les journaux (surtout les journaux de *reportage*), ont poussé et poussent de toute la puissance de leur publicité à cette rage nobiliaire. Ils n'ont de phrase, d'alinéa, d'extase que pour ce qui porte particule.

La réclame à la noblesse commencée par les feuilles à informations sur le terrain militaire s'est continuée sur le terrain parlementaire et surtout sur le terrain mondain. Pas la moindre comtesse plus ou moins authentique, qui n'allume deux bougies chez elle, qui ne donne deux sous à un pauvre, qu'aussitôt les journaux en question ne s'exaltent sur ses soirées, ne s'attendrissent sur sa charité. Cette manie d'informations nobiliaires à outrance induit même le reportage à des sottises sans fin. C'est ainsi qu'il parlera d'un grand bal chez des gens qui s'offraient tranquillement une partie de whist, qu'il donnera pour des grandes dames du faubourg Saint-Germain des marquises du *Livre d'Or* des Folies-Bergères et racontera comme faits et gestes de gentilshommes ayant leurs grandes entrées à Frohsdorf les exploits de majors de table d'hôte.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétaire du Casino.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Mai	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centèmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. midi	4 h. après midi	10 h.				
21	754.8	753.9	754.4	15.3	21.2	19.1	16.1	16.2	0.70	calme	très beau
22	755.1	754.9	755.8	17.9	24. »	18.3	15.4	15.9	0.77	S. faible.	beau
23	755.5	754.7	755. »	17.3	21.5	18. »	16.1	16.7	0.79	calme	très beau
24	755.6	755.9	756.4	17.6	20.7	18.5	15. »	16.1	0.84	E. faible	nuag. pluie légère à midi
25	758.7	757.1	757.2	16. »	22.2	19.1	17.3	15.8	0.78	O. id.	beau.
26	755.8	754.9	755.7	16.4	19.3	19.1	17.3	16.3	0.79	E.	nuageux.
27	759.7	758.9	758.6	18. »	22.3	19. »	17.2	16.9	0.80	calme	beau. brouillard à midi.
DATES											
Observations : Maxima 21.5 24.7 22. » 21. » 22.5 20.8 22.5											
Minima 12.2 12.4 12.5 12.4 11.6 14. » 13.2											

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 21 au 27 Mai 1877.

GOLFE JUAN. b. *P'Assomption*, français, c. Audibert, sable.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.

MENTON. brick-g. *l'Eulalie*, id. c. Rey, fûts vides.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, sable.

ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
 ID. b. *P'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Tarras, id.
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.

TOULON. yacht, *l'Hirondelle*, national, commandé par S. A. S. le Prince Albert, sur lest.

MARSEILLE. b. *Charles-Anaïs*, français, c. Amaldi, briques et tuiles.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, sable.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
 ID. b. *P'Assomption*, id. c. Barralis, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Tarras, id.

Départ's du 21 au 27 Mai 1877.

MENTON. brick-g. *la Caroline*, franç. c. Vincent, vin.

VILLEFRANCHE. b. *P'Assomption*, id. c. Audibert, sur lest.

GOLFE JUAN. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.

ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.

CETTE. brick-g. *l'Eulalie*, id. c. Rey, fûts vides.

VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest.

ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
 ID. b. *P'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

GOLFE JUAN. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.

ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Tarras, id.
 VILLEFRANCHE. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
 ID. b. *P'Assomption*, id. c. Barralis, id.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS
 dans de belles positions. — Accès carrossable.
 S'adresser à M. Désiré de Millo.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1877

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 17 MAI 1877. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixt.	473 mixt.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	501 mixt.	487 mixt.	499 mixt.
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 10	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	11 26	1 33	2 49		7 20	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 23	2 22	3 51		8 17	
				Nice } départ	8 19		12 40	2 37	4 21	6 »	8 35	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 30		12 56	2 49	4 33	6 11	8 47	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 37		1 03		4 40	6 18	8 54	
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45		1 11		4 49	6 26	9 02	
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05		1 30	3 13	5 05	6 43	9 16	
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 10		1 36	3 19	5 11	6 49	9 22	mat.
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 43		2 15	3 50	5 29	7 25	9 55	4 55
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	6 03		9 55	3 40	6 28
				Gênes	6 05		10 20	10 50		10 32	10 »	12 55
					soir		soir	soir	soir	Sanr	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478 omn.	500 mixt.	482 omn.	486 mixt.	488 dirt.	492 mixt.	494 mixt.	498 mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		6 30		10 24	12 23	3 25	6 50	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 03		11 »	12 59	4 05	7 24	10 50
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25		11 20	1 18	4 26	7 44	11 12
	» »	» »	» »	Monaco		7 38		11 31	1 25	4 34	7 51	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 51		11 44		4 50	8 05	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 59		11 52		4 58	8 13	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 06		12 06	1 49	5 06	8 22	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	mat.	8 18	mat.	12 18	2 01	5 18	8 34	11 54
				Nice } départ	6 08		10 05	12 35	2 23	5 45	8 55	soir
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 18		11 17	1 45	3 19	6 42	9 52	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	12 »		3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	2 20		5 57	9 45	9 05			
					soir	mat.	soir.	soir.	soir.			

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

<p>HOTEL DE LA PAIX Rue Basse, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.</p>	<p>HOTEL VICTORIA (maison meublée). tenue par Erasme REY. Boulevard de la Condamine.</p>	<p>RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS TABLE D'HOTE. — PENSION.</p>	<p>HOTEL D'ANGLETERRE Rue du Tribunal, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.</p>
<p>PENSION FRANÇAISE Avenue Florestine.</p>	<p>Restaurant Strasbourg en face le Casino. TABLE D'HOTE — PENSION.</p>	<p>Restaurant Barriera à la Condamine. TABLE D'HOTE. — PENSION.</p>	<p>HOTEL-RESTAURANT DE LA CODNAMINE TABLE D'HOTE. — PENSION.</p>

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La **Principauté de Monaco**, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de **Monaco** est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.